

St SERNIN Sur RANCE

Bulletin Municipal

N°28 janvier 2019



Mairie de St Sernin Sur Rance - 1 Place de la Collégiale - 12380 St SERNIN/RANCE - Tél 05.65.99.62.84 - Email : mairie@st-sernin.fr

Bulletin communal n° 28 - Janvier 2019 - 350 exemplaires

Le mot du Maire et du conseil municipal

En ce début d'année 2019, adjoints, conseillers municipaux et moi-même, nous vous souhaitons en priorité une bonne santé; ce qui permet à chacun de nous une vie sereine, heureuse et donne espoir en l'avenir.

Nous vous adressons ce bulletin annuel afin de prendre connaissance de la vie communale. En ces périodes tumultueuses, dans un contexte social inquiétant, mobilisons nous pour renforcer les liens de solidarité entre les habitants de notre commune et des communes voisines. Allons en particulier vers ceux qui connaissent la solitude, la maladie, les difficultés au quotidien. Remercions nos services de proximité, gendarmes et pompiers qui œuvrent pour la sécurité et le bien-être de la population. Que soient également remerciés le personnel communal et l'équipe municipale qui font le maximum pour répondre à vos demandes au quotidien. Bienvenue à notre nouvel agent technique Christophe HOT, embauché depuis le 1er janvier 2019.

Notre village, comme tant d'autres, doit poursuivre ses efforts pour le maintien des services au public afin d'assurer une attractivité pérenne. Un grand merci et toute notre reconnaissance au dynamisme insufflé par les associations diverses et variées qui maillent notre commune.

Habitantes, Habitants de St Sernin, la municipalité réaffirme sa volonté d'être à votre écoute, tout au long de l'année pour répondre au maximum à vos besoins dans la mesure de ses possibilités. Et encore tous nos souhaits de bonheur à vous tous pour 2019.

Les pages qui suivent vous présentent, avec textes et images, les réalisations de l'année 2018.
En 2019, les travaux se poursuivent au centre du village. Ils devraient être terminés vers la fin de l'année.

2018 en images



7 janvier 2018 : cérémonie des vœux
Présentation du projet place du Fort et Bourguebus
et construction nouvelle mairie



Cérémonie du 19 mars
Journée du souvenir pour les victimes
de la guerre d'Algérie.
Dernier vin d'honneur servi à l'ancienne salle des fêtes



28 février 2018 : dernier jour de travail pour Marie-Claude
avant départ en retraite ...
suivi de la fermeture définitive de la trésorerie.



Selon un décompte réalisé par le syndicat Solidaire Finances plus de 600 trésoreries de proximité ont fermé ces 10 dernières années, dont 103 durant les 24 derniers mois.
(source : 36 000 communes,
le mensuel des maires ruraux de France)



4 avril 2018, vernissage exposition bibliothèque

Exposants salon de printemps

- Mme Martine Arnal
- Mme Cécile Barre
- Mme Denise Bousquet
- Mme Colette Carrière
- Mr Frédéric Chevallot
- Mme Maryse Enjalbert
- Mr Jean Gaubert
- Mme Hannelore Henelle
- Mme Andrée Montagnac
- Mme Béatrice Nespoulous
- Les élèves de l'école publique



14 juillet 2018



15 juillet 2018, retransmission de la finale de la coupe du monde de football !!
... on connaît la suite !



11 Novembre 2018

28 décembre 2018, célébration des 100 ans de M. CAVAILLES Rogé de Galtérie.
Les élus ont offert cadeaux et champagne ! ... ça n'arrive pas tous les jours !!



2018 côté travaux / investissements ...



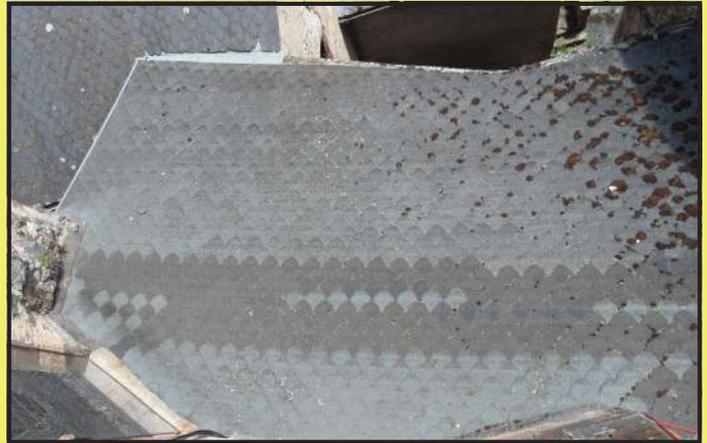
- Rue des écoles : réalisation d'un caniveau. Coût : 1 524 € ttc.
- Remplacement de deux volets à la maison Bernat. Coût : 2 508 € ttc.
- Acquisition de deux parcelles appartenant à M. Piedfer, au niveau de la place Bourguebus, permettant ainsi un agrandissement dans le cadre des travaux de réaménagement de la place. Coût : 2 830.93 € ttc.



- Réfection douches et vestiaires du stade. Coût : 16 411.85 € ttc.



- Rénovation des toilettes au bureau de poste. Coût : 2 220 € ttc.
- Rénovations appartements rue du Mazel. Coût : 1 612 € ttc de fournitures, travaux réalisés par les employés communaux.
- Réparation clôture cour école publique. Coût 540 € ttc
- Remplacement des panneaux de basket au terrain multisports. Coût 688 € ttc
- Divers travaux d'entretien des espaces verts réalisés par la communauté de communes. Coût 1 480 € ttc



▲
AVANT

- Réfection de la toiture de la sacristie. Coût : 18 266.70 € ttc.

APRES
▼



- Acquisition de 9 bancs et 2 tables. Coût : 4 288.80 € ttc.



- Bibliothèque : Achat de 160 livres Coût : 2 034 € ttc.

● Réaménagement des places du Fort et de Bourguebus et construction de la nouvelle mairie



Les travaux ont débuté le 16 avril 2018 par le déplacement de Victor et le désamiantage de l'ancienne gendarmerie. Les démolitions et terrassements généraux étaient terminés le 18 juin. Dès le 3 juillet, le maçon s'est installé et la construction a commencé. Fin décembre, la carcasse était terminée.



Côté financement, le budget annoncé l'année dernière est respecté et l'opération globale s'élève à 1 860 000 € HT. Les subventions prévues ont toutes été accordées, à quelques euros près, et leur montant s'élève à ce jour à 832 933 € mais il reste encore à obtenir la subvention LEADER (Europe) pour un montant de 120 000 €. Au 31 décembre 2018, un montant de 437 012 € ttc a déjà été facturé et payé.

Etat civil 2018

4 NAISSANCES

- ◆ **BLANC Lénaïs**, 13/09/2018, à St Afrique
- ◆ **JEDRZEJEWSKI Soan**, 04/04/2018, à St Afrique
- ◆ **LIQUIERE Jade**, 09/01/2018, à Albi
- ◆ **PUECH Gabin**, 05/02/2018, à St Afrique

2 MARIAGES

- ◆ **CABARET Sandra et SAUSSOL Julian**, le 18/08/2018
- ◆ **SCHOLLAERT Michèle et MURTAS Louis**, le 12/05/2018

15 DECES à St Sernin/R

- ◆ 10 février 2018 : **RAUCOULES Maria** née BERTRAND
- ◆ 26 février 2018 : **ROUCAYROL Marin**
- ◆ 9 mars 2018 : **NICOULEAU Marie-Louise**
- ◆ 17 mars 2018 : **PUJOL Aimé**
- ◆ 29 mars 2018 : **BRENGUES Abel**
- ◆ 15 avril 2018 : **VALETTE Josiane** née SABATIER
- ◆ 24 avril 2018 : **MENRAS Marie-Jeanne**

- ◆ 16 mai 2018 : **SERRES Yvonne** née ROQUES
- ◆ 16 septembre 2018 : **ARGELIEZ Félicie**
- ◆ 18 septembre 2018 : **DELABORDE Agnès** née VALENTIN
- ◆ 17 octobre 2018 : **BELAMAN Gilbert**
- ◆ 1er novembre 2018 : **KUBEK Georges**
- ◆ 1er novembre 2018 : **GARCIA Victor**
- ◆ 7 novembre 2018 : **BASCOUL Désirée** née AVIZOU
- ◆ 3 décembre 2018 : **MARCHAND Renée** née PRUNIER

7 Transcriptions de décès

- ◆ 31 janvier 2018 : **CONDOMINES Eva** née ARVIEU
- ◆ 16 juin 2018 : **CARCENAC Marie-Thérèse**
- ◆ 9 août 2018 : **BARDY Arlette** née CULIER
- ◆ 3 septembre 2018 : **CABANES Roger**
- ◆ 28 septembre 2018 : **RAMADE Laurence** née TRUEL
- ◆ 3 octobre 2018 : **CALMELS Sabine**
- ◆ 16 décembre 2018 : **CANAC Louis**

Historique population légale au 1er janvier

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population municipale	674	675	694	664	650	637	630	636	628
Population comptée à part	127	127	126	139	137	136	136	135	128
Population TOTALE	801	802	820	803	787	773	766	771	756

Informations élections / Gestion des listes électorales

Une instruction très détaillée (54 pages) a été publiée le 23 novembre 2018 par le ministère de l'Intérieur résumant toutes les conséquences de la création du répertoire électoral unique (REU). Cette instruction remplace les textes précédents de 2012 et 2013, notamment la circulaire du 14 février 2012 relative aux échanges d'information entre les mairies et l'Insee.

En introduction, les services du ministère rappellent brièvement les tenants et aboutissants de cette réforme : il est « mis fin » au principe de révision annuelle des listes électorales, qui seront désormais mises à jour en temps réel. « Les listes électorales sont établies par commune et non plus par bureau de vote ».

La réforme permettra également une inscription des électeurs presque jusqu'au dernier moment, plus précisément jusqu'au « sixième vendredi précédant un scrutin ».

Elle supprime les commissions administratives et donne aux maires « la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs » – leurs décisions étant contrôlées a posteriori par de nouvelles commissions de contrôle.

Parallèlement à la mise en place du REU (Répertoire Électoral Unique), l'année 2019 est une année de refonte. En conséquence, une nouvelle carte électorale vous sera adressée par courrier à votre domicile.



2019 côté projets...

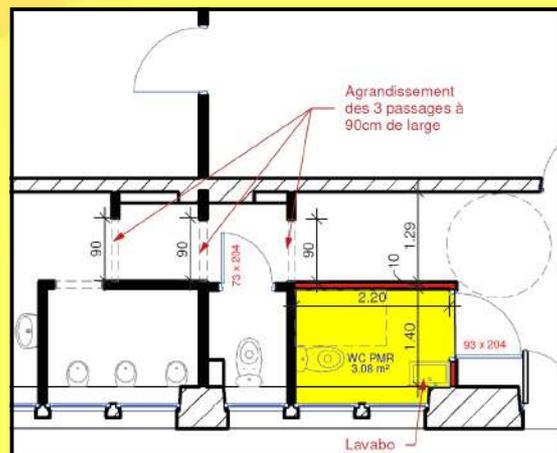
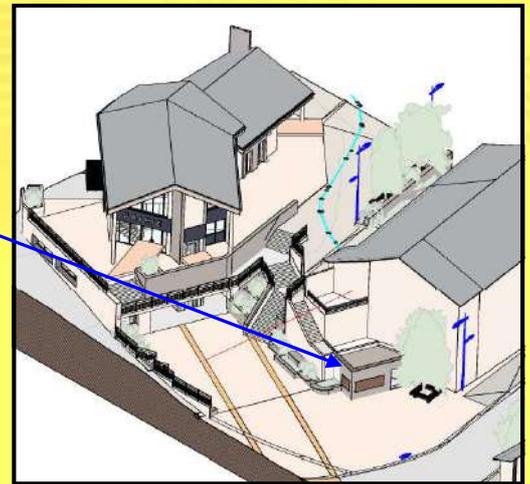
- Réaménagement des places du Fort et de Bourguebus et construction de la nouvelle mairie :

Les travaux se poursuivent et le bâtiment devrait être hors d'eau, hors d'air fin mars. Les travaux de second œuvre débuteront en suivant ainsi que les divers aménagements extérieurs : terrassements, escaliers, jardinières, etc.

Concernant le local pour les containers poubelles, une solution restant toutefois discrète a été intégrée au projet : un local bâti à l'emplacement de l'ancien monument aux morts abritera 4 containers.

Le tout devrait se terminer à l'automne, et nous espérons vous donner rendez-vous sur la nouvelle place à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

L'éclairage public du quartier sera bien évidemment repris, cela fait l'objet d'un dossier à part dont le montant s'élève à 15 336 € HT, subventionné par le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron).



- Travaux d'accessibilité à l'école publique : 1 WC pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sera créé dans le couloir dans le prolongement des sanitaires existants. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 7 780 € HT.

Divers éléments d'accessibilité seront mis en place : mains courantes, signalétique des escaliers, etc pour un montant de 3 473 € HT.

Les 12 fenêtres du couloir seront remplacées : 6 252 € HT.

Le montant total de l'opération s'élève à 18 155 € HT, honoraires architecte compris.

Des subventions seront sollicitées auprès de l'état (DETR Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et du Conseil Départemental.

- Autres travaux prévus en 2019 :

- Achat / renouvellement de matériel communal : tondeuse, échelle, poste à souder, etc.

- Un caniveau doit être réalisé au Pont de Pousthomy afin d'éviter aux eaux de pluie de pénétrer chez les riverains (2016 € ttc).

- Sécurisation des ruines

- Modification escalier parking de la poste

- Mur de soutènement du parking de la gendarmerie :

le contrat avec le géotechnicien choisi initialement a été rompu car le dossier n'avancé pas.

Un nouveau bureau d'études géotechniques a été commandé ... en espérant pouvoir aboutir dans l'année à une solution concrète pour remédier à ce problème. Le devis des études s'élève à 5 400 € HT.

Le montant des travaux à prévoir sera connu à l'issue des diverses études et sondages du mur actuel.

- Quelques appareillages électriques sont à remplacer à la station d'épuration, les devis sont en cours.

- Remplacement du moteur d'un des deux surpresseurs de la station d'épuration : commandé pour un montant de 1 368.70 € HT.

- Divers panneaux méritent d'être remplacés, refixés et adaptés.

Un budget prévisionnel sera réservé à cet effet. Un état des lieux sera établi sur la commune et les panneaux le nécessitant seront remplacés.



Informations cérémonies..



- En accord avec les anciens combattants, il a été décidé de ne pas tenir la cérémonie de commémoration du 19 mars puisque le monument aux morts n'est plus en place le temps des travaux.

- En raison de la fête de Balaguier qui tombe le week end du 14 juillet, la journée du 14 juillet à St Sernin, avec cérémonie, vin d'honneur, fête des pompiers et feu d'artifice, n'aura pas lieu.



ORDURES MENAGERES - DECHETTERIES

La Communauté des Communes Monts Rance et Rougier a la compétence de collecte et de traitement des déchets. Dans ce cadre, elle souhaite vous rappeler certaines règles de tri afin de réduire notre impact sur l'environnement. Le verre ne doit pas être déposé avec vos ordures ménagères ou en collecte sélective. En effet, le verre étant un matériau 100% recyclable, il est à déposer dans les conteneurs à verre prévu à cet effet. Également, les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ne sont pas à déposer dans les points de collectes, mais en déchetterie. De plus, n'oubliez pas, depuis la fusion des Communautés de Communes, il vous est possible de vous rendre dans les trois déchetteries, Saint-Sernin, Belmont et Camarès, vous trouverez les horaires ci-après. Nous vous informons également qu'un point Relais Vêtement se trouve près de la Maison Familiale à St Sernin. En novembre, nous avons mené une action de sac-cabas pour le tri sélectif des emballages, si vous n'êtes pas allés chercher votre sac, n'hésitez pas à aller le demander dans votre mairie ou en bureau de la Communauté de Communes. Bien entendu, notre service Environnement, Ordures Ménagères, Déchetteries reste à votre entière disposition et à votre écoute si vous souhaitez tout renseignement complémentaire au 05 65 99 29 11 ou à l'adresse mail suivante : om@ccmrr.fr.

HORAIRES DECHETTERIE CAMARES	HORAIRES DECHETTERIE BELMONT/RANCE	HORAIRES DECHETTERIE ST SERNIN/RANCE
***	***	***
🗑️ LUNDI : 7H45 à 12H00	🗑️ LUNDI : 13H00 à 17H30	🗑️ LUNDI : 7H45 à 12H00
🗑️ MERCREDI : 13H30 à 17H30	🗑️ JEUDI : 7H45 à 12H00	🗑️ JEUDI : 13H00 à 17H30
🗑️ VENDREDI : 13h30 à 17H30	🗑️ SAMEDI : 9H00 à 12H00	🗑️ SAMEDI : 9H00 à 12H00
🗑️ SAMEDI : 8H00 à 12H00		
(1 ^{er} octobre au 31 mai : 1 ^{er} samedi du mois 1 ^{er} juin au 30 septembre : 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois)		

AMENAGEMENT D'UN RESEAU DE SANTE D'INTERET COMMUNAUTAIRE A ST SERNIN SUR RANCE

Cet aménagement vient d'être réalisé au 1er étage du bâtiment de l'ancienne communauté du Pays St Serninois, 20 Avenue d'Albi. Le Centre de soins infirmiers UDSMA vient de s'y installer. Un bureau polyvalent permettra la tenue de diverses permanences. Dans un premier temps, une pédicure et une diététicienne devraient être prochainement à votre disposition. À ce jour le planning reste à définir, et nous ne manquerons pas de vous informer dès que ces nouveaux services seront disponibles.

AMENAGEMENT D'UN CAMPING

Comme nous vous l'annoncions l'année dernière, le territoire de la communauté de communes va disposer d'un nouveau camping sur le site de la base de loisirs de St Sernin. Les travaux engagés depuis le printemps 2018 sont en cours de finition. L'aire pour camping cars sera également installée sur ce même site. Le tout devrait être opérationnel pour l'été 2019.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales de Saint Sernin compte pour la saison 2018-2019, 75 adhérents. Un effectif en constante augmentation depuis quelques années et qui souligne la dynamique de notre association. Nous proposons cette année encore des ateliers dont les thèmes sont divers et variés : sportif, créatif, familial et culturel. Pour les adultes : atelier créatif, 2 cours de gym : douce et explosive, yoga, théâtre. Et pour les enfants : danse, théâtre, halte jeux pour les 0/10 ans de leurs parents ou grands-parents. Sans oublier la salle des jeunes avec des soirées fréquentes et des sorties à thème. Nouveauté cette année, une activité arts plastique pour les enfants de 6 à 11 ans.

Notre centre de loisirs « Les zigotos » est ouvert pendant les vacances scolaires et permet aux enfants de 4 à 12 ans de participer à des activités sportives, artistiques, culturelles et même culinaires lors de journées encadrées par Cédric Cavalier, l'animateur de l'association. Divers intervenants sont également venus présenter leurs savoirs faire au cours de ces journées. De plus, l'été, des séjours sont organisés pour les enfants à partir de 6 ans et pour les ados. L'été dernier ce sont 59 enfants de 6 à 16 ans qui sont partis à Millau, au camping Larribal.

Il est important de remarquer que ces activités touchent toutes les générations. Ceci répond à un de nos objectifs qui est de permettre à tous d'avoir accès à des activités, en pratiquant des tarifs abordables pour les familles (possibilité de réduction avec les bons CAF, MSA, CESU et Chèques Vacances).

Une permanence tous les mercredis de 10h à 12h au bureau AFR situé à la [Maison des Monts et Vallons du Rance](#), afin que vous puissiez prendre contact avec l'animateur et obtenir les renseignements dont vous avez besoin. Tél 05.65.97.52.04 / mail : famille-srurales.stsernin@wanadoo.fr.

Notre association est toujours à la recherche d'idées nouvelles, de conseils et de bénévoles, alors n'hésitez pas à nous contacter !
Le Bureau Familles Rurales



ADMR DE ST SERVIN

Dernièrement un dispositif « Centrex » a été mis en place à la maison des services, il s'agit d'un transfert d'appels téléphoniques entre les 3 associations locales ADMR de Belmont, Coupiac et St Sernin.

Les services ADMR peuvent vous proposer des solutions pour : Ménage-repassage, Garde d'enfants à domicile, Aide aux familles, Aide et accompagnement à domicile, Accompagnement aux transports, Téléassistance « présence verte ». N'hésitez pas à nous contacter au 05 65 49 01 76, notre bureau est ouvert : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h00 à 16h30.

Opération « sac à pain » : cette opération lancée par l'Union Nationale consiste à distribuer gracieusement des étuis en papier. Le 7 septembre 2018 notre association locale ADMR a déposé 1200 sacs à pain à la Maison Nespoulous - MF Amalric (Boulangier, pâtissier, chocolatier à St Sernin).



Club du 3^{ème} Age « Roc Montagne »

A l'aube de cette nouvelle année, le club du 3^{ème} âge vous présente ses meilleurs vœux, que 2019 vous apporte santé, joie, bonheur, prospérité.

En 2018, le club comptait 66 licenciés. Tous les 1^{er} jeudis du mois l'après-midi concours de belote, les autres jeudis belote ou jeux divers.

Courant juin, en association avec le club de plaisance, nous avons organisé une journée au canal du midi et une journée sur l'Aubrac, 26 personnes y ont participé.

Au mois de septembre, nous avons fait une remise à niveau du code de la route en partenariat avec la prévention routière. Le repas de Noël s'est déroulé à l'Oasis de Réquista.

Pour 2019, nous prévoyons d'organiser un voyage de deux jours dans le massif central courant juin et une journée dans l'Aude au mois de septembre.

Toute personne intéressée sera la bienvenue, pour donner du dynamisme et apporter des idées nouvelles.

Meilleurs vœux 2019.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les animations proposées en 2018 ont été très appréciées, riches en découvertes et en rencontres conviviales. En 2019, nous continuerons à organiser des animations tous publics comme des expositions, des conférences...

Nos collections se sont étoffées puisque nous avons fait des acquisitions en littérature jeunesse et adulte. Nous mettons à votre disposition 5380 documents.

En cette fin d'année 2018 la bibliothèque compte 392 lecteurs actifs. Notre salle de bibliothèque, située au rez-de-chaussée de la Maison pour Tous, est agréable. Dans l'espace jeunesse, les enfants peuvent s'installer sur des coussins devant le rideau de scène du *païssél* (toile représentant St-Sernin au début du 20^{ème} siècle) pour consulter des albums, des romans, des documentaires, des BD et des revues. Dans l'espace adulte, nous vous proposons des romans, des documentaires, des polars, des BD, des périodiques, des biographies, des CD, des DVD et un fonds Aveyron. Un ordinateur, connecté à Internet et équipé de logiciels de bureautique (Open Office), est à votre disposition pour travailler. Pour bénéficier de ce service, vous devez être inscrit à la bibliothèque. L'inscription est gratuite et vous permet d'emprunter 6 documents/personne (pour 1 mois) dont 2 CD et 1 DVD (15 jours).

Par notre intermédiaire, il est possible de réserver des ouvrages appartenant aux collections de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron.

De plus depuis la nouvelle intercommunalité, les bibliothèques de Saint Sernin, de Belmont et de Camarès travaillent en réseau afin de vous offrir un plus large choix de documents.

Le projet de la bibliothèque nécessite la présence de bénévoles, impliqués dans le déroulement des animations. C'est pour cela que nous tenons à remercier, tout particulièrement, Nadine Alberge, Sophie Cantaloube, Eliane Marion, Odette et Henri Peytavi, pour leur investissement personnel. Aussi, nous encourageons, chacun d'entre vous à venir nous aider à faire fonctionner cet équipement culturel.

Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite une belle et heureuse année 2019 à tous les habitants de la commune de St-Sernin-sur-Rance !

Contact :

Bibliothèque
9 Rue du Mazel
12380 ST SERVIN/RANCE
Tél. : 05.65.99.35.67
Mèl : biblio@st-sernin.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 10h30 à 12h
et de 15h à 17h
- Jeudi de 15h15 à 18h
- Vendredi de 17h à 19h
- Samedi de 10h à 12h

BELOTE SAINT SERAINOISE

L'association est ravie de voir que les concours de belote de chaque 1^{er} jeudi du mois soit toujours un succès. Pour cette année 1 078 équipes (957 équipes en 2017), il y a une augmentation chaque année. Nous pouvons compter une moyenne de 90 équipes par concours.

Le bureau est composé de :

Président : *Roques Christian*

Vice président : *Boulet Yves*

Trésorier : *Nespoulous Jean-Louis*

Vice trésorier : *Cantaloube Stéphane et Bascoul Gilbert*

Secrétaire : *Cantaloube Carine*

Vice secrétaire : *Granier Gisèle*

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident à l'organisation.

L'association est ouverte à tout le monde, toute personne qui voudrait faire partie de l'association sera la bienvenue.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019, Bonne année et bonne santé à tous.

Merci à tous pour votre participation.

Vive la Belote Saint Serninoise !!!!!



Sport St Serninois



Pour commencer cette nouvelle année, Dirigeants et joueurs du sport st serninois viennent vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019, bonheur, joie, amour mais surtout une bonne santé.

Notre club compte 30 licenciés dont 23 joueurs et 7 dirigeants. Notre équipe a participé au championnat de 2eme division du district de l'aveyron ou elle termine à une belle 6eme place après un début de saison difficile et elle s'est inclinée au 2eme tour de la coupe technicien sport contre le Vival.

nous avons organisé :

Le samedi 04 aout notre tournoi de sixte "challenge Jérôme Sabathier" ou une dizaine d'équipes étaient présentes et ont permis de passer une journée conviviale, amicale et familiale.

Le samedi 03 novembre notre loto annuel.

Nous comptons sur ces deux manifestations qui apportent les finances à la vie du club pour l'achat de matériel et surtout pour régler les frais d'arbitrage et les cotisations du district.

En début de saison, des sponsors (Garage AD, Garage Galonnier, Bar le st sernin, Bar de la poste, Pizza houx et l'agence AXA) ont contribué à l'achat de nouveaux filets, des ballons, d'un nouveau jeu de maillot et d'un survêtement, nous tenions encore à les remercier.

Nous ne pouvons pas oublier d'évoquer et de rappeler ce magnifique après midi du 15 juillet 2018, à la salle des fêtes saint martin, organisée par le Sport St Serninois, Patou et Jean-Paul, pour la retransmission de la finale de la coupe du monde ou de nombreuses personnes étaient venu encourager les bleus et fêter la victoire de l'équipe de France devenue championne du monde pour la deuxième fois de son histoire.

Merci pour nous avoir fait confiance et pour l'ambiance que vous avez mis, C'est beau le Sport !!!!

Vive le Sport St Serninois, Allez les Verts et continuez à venir aussi nombreux encourager votre équipe.

Le Sport st Serninois vous envoie pleins de ballons remplis de belles choses (Bonheur, Amour, Réussite, Chance, Argent, Joie, Sourire.....). Le bureau.

L'ATELIER 12 FIGURES

Un collectif d'artistes au cœur de ST SERAIN SUR RANCE

L'atelier 12 figures a pour objectif d'offrir une visibilité aux artistes, de promouvoir l'art et la création et de contribuer au développement culturel, touristique et économique de notre territoire. L'association a aussi pour but de créer des liens, des passerelles entre les arts en général et les habitants à travers la création.

Une collection de Statues Menhirs Contemporaines...

L'Atelier 12 Figures a lancé officiellement un appel à projet pour la création d'une collection de statues menhirs contemporaines (SMC).

Dans la continuité des statues menhirs découvertes en grand nombre dans le Sud Aveyron, l'Atelier 12 figures, afin de valoriser ce patrimoine et de sensibiliser le public à cette richesse culturelle, propose à toutes les communes des Monts Rance et Rougier, d'exposer et d'implanter une collection unique de Statues Menhirs Contemporaines, réalisées par des artistes et artisans locaux.

En écho à « LA DAME DE SAINT SERAIN » l'association organisera un événement culturel à St Sernin en mai 2019, qui sera le lancement d'une série d'expositions, de spectacles, de conférences et de rencontres sur cette thématique dans plusieurs communes candidates.

Déjà, lors du « MARCHE DE L'ART » en décembre dernier, ABEL REIS nous a présenté en avant première sa majestueuse statue menhir de métal. D'autres artistes ont animé autour de ce thème des ateliers au MARCHE DE NOEL, à VALRANCE, ainsi qu'auprès de groupes scolaires.

L'ATELIER12 FIGURES encourage toute personne, association, entreprise ou collectivité sensible à cette initiative, à se rapprocher de nous pour élargir et partager au mieux notre action, qui sera renouvelée et enrichie chaque année avec la participation active du public et des habitants.

Nous invitons également les artistes professionnels et amateurs à nous rejoindre (date limite d'inscription au 28 février 2019).

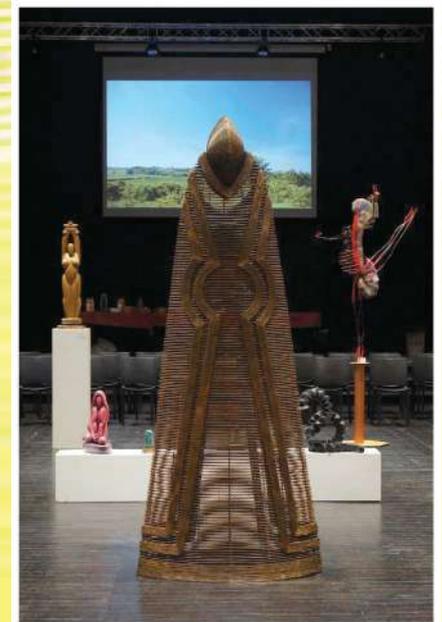
Une réunion publique spécifique aux projets SMC sera organisée prochainement, nous vous en informerons par voie de presse.

Nous espérons qu'ensemble, dans une perspective commune, nous puissions valoriser la culture, la transmission du savoir, la qualité de vie et la cohésion sociale sur notre territoire. Boris Alexis pour l'A12F.

L'Atelier 12 Figures - 7 avenue de Saint Affrique - Saint Sernin sur Rance

Tél : 06 41333738 - atelier12figures@outlook.com

<http://atelier12figures.unblog.fr>



LES MAJORETTES DU RANCE

C'est une toute jeune association de juin 2017 née d'une poignée de parents volontaires qui fait les beaux jours de Saint Sernin ! Notre club compte 32 adhérentes à ce jour âgées de 3 à 18 ans !

Nos activités sont ponctuées d'entraînements et de prestations publiques comme des corsos fleuris, des animations en maison de retraite, des fêtes de village, des cérémonies d'inauguration ou de souvenirs, des animations de repas privés...

Puis, une toute nouvelle aventure s'est présentée comme une opportunité à saisir en 2018. Le championnat national de majorettes traditionnelles était dans la banlieue toulousaine, aussi la proximité amène notre club à y participer ! C'est riche de leur motivation que 16 de nos adhérentes ont voulu se mesurer aux plus grands clubs et qu'elle ne fut pas la plus grande des joies et fierté de revenir, entre autre, avec un titre de CHAMPIONNES DE France 2018 EN GROUPE POMPONS !

L'envie de la découverte est alors devenue passion à l'unisson ! C'est dans cette continuité que notre club a postulé pour co-organiser le prochain championnat national ! Il a été choisi par l'association nationale AMF mais c'est le pôle de Saint-Affrique qui a été retenu pour toutes ses commodités pour un tel événement ! Notre club est donc très fier de co-organiser cet événement à domicile en portant haut les couleurs de Saint Sernin sur Rance et défendre notre titre et en convoiter tant d'autres !

Pour nous soutenir n'hésitez pas à visiter notre site et remplir notre livre d'or sur : <http://majorettesdurance.e-monsite.com>

Contact : Marie-Line Courant : 06.76.77.99.34
ou majorettesdurance@gmail.com



Pétanque BISCAN PAS

Le Club de pétanque Biscan Pas vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

En 2018, le club comptait 52 licenciés (36 séniors masculins, 10 séniors féminins et 6 jeunes).

Cette année aura été une année mémorable pour le club en termes de résultats :

- Chez les jeunes : 2 titres de champions d'Aveyron (doublette et triplète minime), 1/8ème de finale au championnat de France triplète à Caen, 1 titre de vice-champion d'Aveyron Benjamin.

- Chez les séniors : 1/8ème de finale en championnat d'Aveyron doublette et doublette mixte.

- En championnat d'Aveyron des clubs : Le club termine à la 2ème place de sa poule et ne s'inclinera de justesse qu'en 1/4 de finale contre un des favoris de la compétition.

Ces résultats permettent au club d'accéder à la division supérieure en 2019. Pour l'année 2019, le club envisage d'engager une 2ème équipe en championnat des clubs séniors mais aussi de participer pour la première fois aux championnats des clubs Féminins et Vétérans.

La mise à disposition par la mairie de 2015 à 2017 d'un espace de jeu couvert a donné un nouvel essor à notre association (tant en termes de résultats que de nombre de licenciés).

Puisse 2019 voir un nouvel espace abrité mis à disposition des pétanqueurs Saint Serninois (licenciés ou non) comme annoncé par Mme Le Maire.

Mme le Maire précise qu'en fin d'année 2018 elle a invité tous les membres du conseil à « poursuivre la réflexion sur ce sujet afin de trouver dans le village un espace disponible et aménageable à cet effet ». Cf cpte rendu de la réunion du 04/12/2018.

SOCIETE DE CHASSE ST SERGIN / LA SERRE

La société de chasse de St Sernin-La Serre souhaite à tous les habitants et propriétaires fonciers une bonne et heureuse année 2019.

Maurice Boularand nous a quitté, il était l'ancien président de la société de chasse de St Christophe-La Serre. Il avait œuvré pour la chasse du grand gibier et avait été l'un des principaux protagonistes pour la création de la maison de la Chasse à Bouscals. Yvon Granier s'en est allé lui aussi, ancien chasseur, il était toujours présent au rendez-vous. Ainsi nous adressons aux familles nos sincères condoléances.

La chasse du grand gibier se déroule bien, comme vous pouvez le voir sur la photo ci-dessous.



Le dimanche 15 avril 2018, nous avons organisé, comme les autres années, un repas pour les propriétaires, chasseurs et amateurs de venaison, à la salle Saint Martin. Tout le monde a pu apprécier la gastronomie de nos chefs cuisiniers. Ainsi, M. Condomines Christian, M. Villeneuve Francis et M. Villeneuve Gérard responsables de la chasse sur St Sernin – La Serre seront heureux de vous revoir à l'occasion du repas 2019.

Nous remercions tous les propriétaires qui nous permettent l'exercice de la chasse, ainsi que tous les chasseurs bénévoles qui participent au bon déroulement de la saison cynégétique.

SOCIETE DE PECHE DE LA VALLEE DU RANCE

Après plus de quarante années au service notre société de pêche, Pierre Villeneuve a souhaité passer le relais et prendre un repos bien mérité. Qu'il soit ici remercié, lui et tous les bénévoles des différentes communes qui l'ont accompagné pour leur implication sans faille et pour les nombreuses journées qu'ils ont passé au bord de l'eau au service de la pêche et des pêcheurs. La nouvelle équipe en place va poursuivre le travail dans le même sens. La priorité est de voir perdurer nos 3 parcours jeunes (Belmont, Combret et St Sernin) qui ont été plébiscités par les familles qui apprécient ces zones où les enfants peuvent débiter en sécurité et où l'on se retrouve simplement au bord de l'eau pour passer un moment convivial. Ces parcours seront mis en charge avec des truites de pisciculture plusieurs fois au printemps. Nous demandons à tous de respecter ces secteurs et de les réserver à nos plus jeunes pratiquants. Les autres point de lâchers, ouverts à tous, ne changent pas et seront approvisionnés (ainsi que le parcours sans tuer « No Kill ») comme d'habitude. Des idées sont à creuser, notamment pour des animations pour les jeunes (et moins jeunes !) avec un animateur de l'école de pêche fédérale ou encore un petit concours pour la fête votive... affaire à suivre. Dans tous les cas, nous sommes à votre disposition pour recueillir vos remarques, vos propositions et surtout pour vous accueillir comme membre de notre association. Pour terminer nous souhaitons remercier les différentes communes de notre vallée et le Syndicat des Rives du Tarn pour leurs aides financières et techniques qui nous permettent de mettre en œuvre toutes nos actions. Dans l'attente de vous retrouver au bord de l'eau, le bureau et les membres de la société de pêche vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019. L.P



2018 a été l'année de fusion de nos 2 écoles de foot : Jeunesse Sportive Vallée du Rance JSVR

côté St Sernin et Rance & Rougier (RR) coté Belmont/Camarès. Une nouvelle équipe dirigeante a été mise en place autour de 3 co-présidents représentant nos 3 villages anciens chef-lieu de canton : Jean-Philippe SABATHIER pour S Sernin, Xavier PUECH pour Belmont et Frédéric DOMINIQUE pour Camarès.

Ce nouveau Club baptisé Jeunesse Sportive Rance Rougier (JSRR) s'inscrit dans la logique de regroupement de la communauté de communes Mont, Rance et Rougier. Il comprend 120 joueurs licenciés de 5 à 13 ans, 8 dirigeants (le bureau du club) et 14 coachs qui ont insufflés une nouvelle dynamique !

Côté organisation, des entrainements ont lieu coté St Sernin le mercredi après-midi et coté Belmont/Camars le soir en semaine et le samedi matin suivant les catégories. Au total 10 équipes sont engagées au niveau du District Aveyron Football et participent le



week-end aux compétitions et différents tournois organisés de septembre à juin. Notre leitmotiv principal pour nos jeunes : « le plaisir de jouer avant tout ! ».

Pour plus de renseignement, vous pouvez appeler notre coordonnateur Cédric Cavalier le mercredi matin au 05.65.97.52.04 ou par mail.



jeunesse.sportive.rance.rougier@gmail.com



VALRANCE - Maison Familiale Rurale - Village Vacances

Valrance, vous souhaite une très belle année 2019.

L'année 2019 sera placée sous le signe de la qualité tant au niveau de l'école que du centre de séjours.

En effet, il convient de se démarquer via l'obtention de labels et/ou de certifications pour rester attractif.

Concernant le centre de séjours, la démarche qualité a vu le jour fin 2018, par l'obtention du label « kidétap » qui met en valeur les centres de séjours qui accueillent des enfants (qualité de l'accueil, conformité des bâtiments, respect des régimes alimentaires, du rythme des enfants, qualité des espaces dédiés ...). Le label « Rhéa », interne au centre de séjours éthic-étape sensibilise, pour sa part, nos hôtes dans les éco-gestes du quotidien. Nous avons d'ailleurs créé une mascotte qui sera présente à la prochaine journée tourisme et territoire en novembre 2019. Le grand dossier de cette année concernera, l'obtention de l'écolabel européen qui certifie les centres au niveau du développement durable et de leur responsabilité sociétale.

Concernant l'école, un travail sur la qualité sera engagé en septembre 2019. Objectif : dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit. Outre l'obligation d'entrée dans « la qualité » au niveau du Conseil Régional, ce sera pour nous l'occasion de montrer tout notre savoir-faire en matière de pédagogie et d'insertion professionnelle.

Les prochains rendez-vous de Valrance :

- Les 16 mars et 13 avril 2019 : Journées portes ouvertes
- Le 12 mai 2019 : Journée Chasse Pêche Nature Environnement
- Novembre 2019 : 8ème Journée Tourisme et Territoire

Toutes les autres informations sont consultables sur nos sites internet : Valrance.com ou relaisvalrance.com et sur facebook.



COMITE DES FETES

En ce début d'année, le comité des fêtes tient à vous présenter ses meilleurs vœux.

L'année 2018 s'est terminée avec une fête votive réussie. Ainsi que le réveillon de la Saint Sylvestre organisé avec le sport St Serninois. Le comité accueillera toutes nouvelles personnes intéressées pour le rejoindre et aider à la préparation des divers événements. Nous vous attendons nombreux pour la fête d'été qui se tiendra les 9, 10 et 11 Août 2019, le programme reste à définir.

Le comité tient également à remercier tous les artisans et commerçants pour leurs soutient renouvelé au fil des années, ainsi que la mairie de Saint Sernin pour son aide précieuse. A tous, bonne année et à bientôt lors nos différentes manifestations.

A.P.E école publique

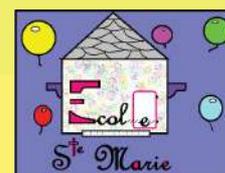


L'association des parents d'élèves de l'école publique remercie tous les habitants de la commune pour leur participation lors de nos diverses manifestations : la vente de gâteaux aux vergers mémoires le 20 et 21 octobre, la vente de chocolats de Noël en novembre et le quine du samedi 12 janvier. Prochainement une bodéga dansante sera proposée à la salle St-Martin le 23 mars à 19h30 ; et pour finir une kermesse le 29 juin clôturée par le spectacle de fin d'année de l'école ! Les bénéfices de toutes ces manifestations permettent de financer diverses activités pour nos enfants.

Cette année scolaire, les enfants ont déjà pu assister à la journée tourisme et territoire organisée par la Maison Familiale. En novembre, ils sont également partis pour les grands sur Millau assister à « un concert presque classique » et l'après-midi la visite à la Graufesenque avec un atelier de poterie ; et pour les petits la visite à St-Affrique de la caserne des pompiers ! D'autres sorties sont en prévision et notamment le 5 avril pour les CE et CM une sortie à Toulouse pour la visite de la Cité de l'Espace et pour les maternelles et CP la découverte du zoo de Plaisance du Touch... Des rencontres sportives sont également organisées avec l'école de La Claparède. Nos enfants bénéficient d'un intervenant en musique. Tout cela est possible grâce à vous tous !!! C'est l'occasion pour nous également de dire un grand Merci aux résidents de la maison de retraite pour l'accueil réservé à nos enfants à chacune de leur visite, aux étudiants de la Maison Familiale pour leurs interventions pédagogiques et ludiques. Merci également à la municipalité pour son soutien. L'association souhaite sincèrement à tous les habitants de la commune une très belle année 2019 !!!



ECOLE SAINTE MARIE



L'école Sainte-Maire compte pour la rentrée 2018-2019 34 élèves : 20 enfants sont scolarisés dans la classe de maternelle/CP/CE1, 14 enfants le sont dans la classe de CE2/CM1/CM2.

Depuis un an, l'association des parents d'élèves et l'OGEC ont réalisé des travaux importants :

- Aménagement de la cour : un nouveau revêtement a été posé (afin d'améliorer l'évacuation des eaux de pluie et d'avoir un sol non accidenté)

- Une nouvelle aire de jeu extérieur a été installée pour les plus jeunes : une petite cabane avec un toboggan et petit mur d'escalade. Les plus grands ont aussi pu bénéficier de nouveaux jeux : cages de foot, jeu de badminton, ballons sauteurs...

La peinture des volets s'est poursuivie. Cette année, nous souhaitons continuer la rénovation de la cour en faisant une nouvelle frise sur le mur. De plus, nous projetons des investissements au niveau informatique (équipement des classes en vidéoprojecteurs...) afin que nos élèves aient accès à de nouveaux supports pédagogiques. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'investissement et aux efforts de parents d'élèves motivés et qui ont à cœur de rendre notre école adapté et accueillante pour nos petits élèves. Au printemps, nous vous convierons à une kermesse afin que chacun puisse venir découvrir notre école et nos derniers aménagements. Nous en profiterons pour remercier les institutions et les banques qui nous ont octroyées des subventions contribuant ainsi à la réalisation de nos projets. Divers projets sont mis en place tout au long de l'année :

- Rencontre avec les résidents du Clos St François pour des ateliers de cuisine, de création de jeux de société et des ateliers créatifs autour du recyclage à partir de détournement d'objets.

- Ateliers autour de la faune et de la flore encadrés par des étudiants de la MFR

- Sorties à la bibliothèque

- Initiation en occitan et cours d'anglais (avec professeurs) pour les 2 classes

- Réalisation de 2 spectacles : un pour Noël et un en fin d'année (animés à Michèle Vidal, intervenante en Musique).

Pour leur voyage scolaire, les enfants partiront cette année à la découverte de Carcassonne (accompagnés des élèves de l'école St Michel de Camarès).

Tous ces projets sont financés grâce aux diverses manifestations organisées par l'APEL de notre école.

Nous remercions donc tous les bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année ainsi que toutes les personnes qui, par leur présence, nous aide à les réaliser.

Nous vous rappelons quelques dates : la participation à la journée chasse, pêche et nature de la MFR Valrance le 12 mai 2019, une soirée théâtre non programmée et la kermesse dans la cour de l'école aux beaux jours.

N'hésitez pas à venir nombreux !

Nous tenons à remercier les commerçants et les habitants pour leurs participations aux diverses manifestations organisées par l'APEL de l'Ecole Sainte-Marie à la Salle Saint-Martin prêtée par la Mairie. Le bureau APPEL.



UNE NOUVELLE GESTION DES RIVIÈRES

Le nouveau syndicat Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance

Le syndicat de la Vallée du Rance est dans une période de restructuration. La loi NOTRe qui impose aux collectivités de se regrouper touche également les syndicats de rivière. Sur le territoire, le projet des élus s'oriente sur **la création d'une structure à l'échelle de l'intégralité du bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance (T.S.D.R.) au 1^{er} janvier 2020.** Elle regroupera le syndicat du Rance, le syndicat Sorgues-Dourdou et le secteur non couvert à l'heure actuelle par un syndicat de rivière, situé sur le Tarn de la confluence avec la Muse (en amont de Saint-Rome-de-Tarn) à la confluence avec le Rance (en amont de Trébas).

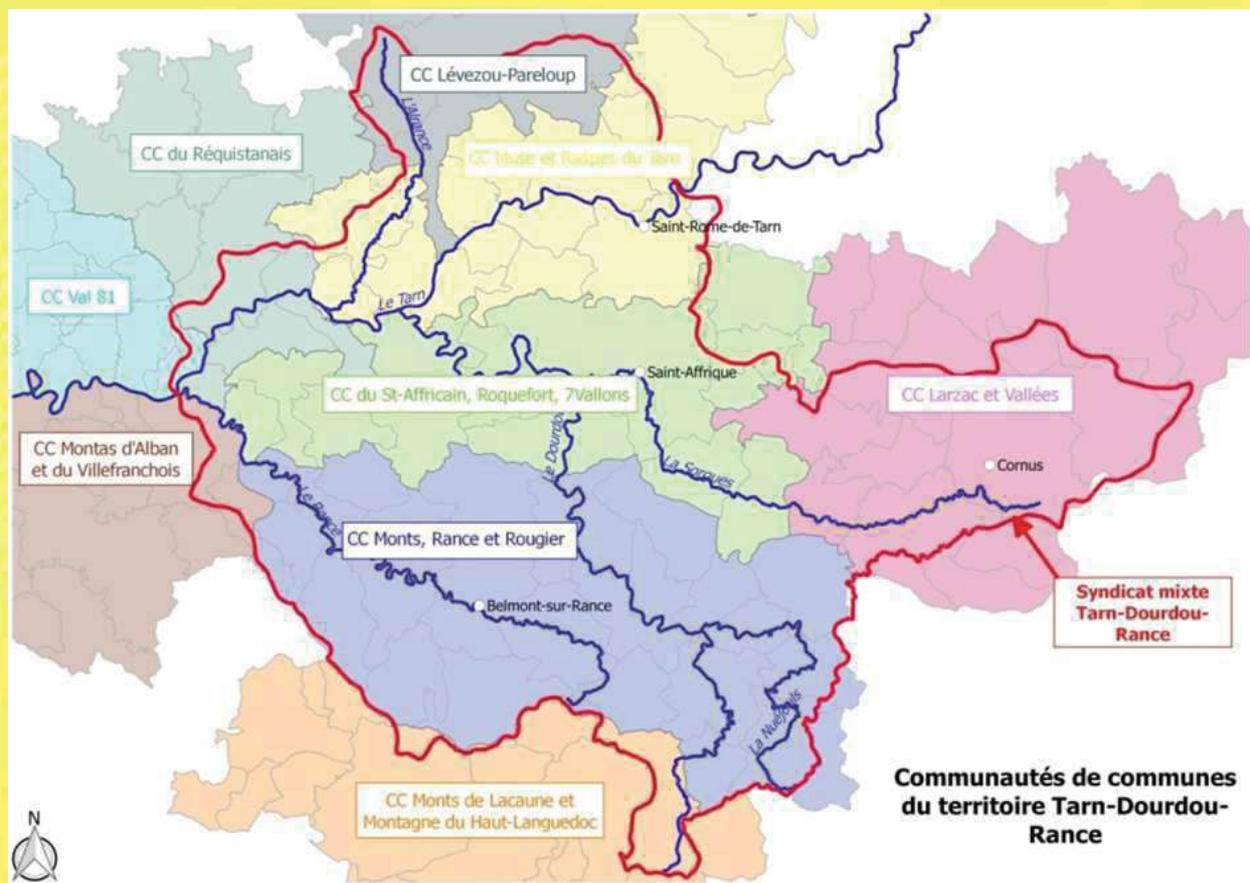
Le nouveau syndicat rassemblera 9 communautés de communes et interviendra sur 71 communes autour de 2 compétences : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et la GEMAPI complémentaire. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) deviendra une compétence à la carte, uniquement pour les communes et communautés de communes du syndicat de la Vallée du Rance.

Un enjeu fort dans l'aménagement du territoire

La GEMAPI est une compétence bien connue sur le territoire du Rance car les élus se sont engagés sur cette thématique dès 1983, à la suite des dégâts importants de la crue de 1982, en créant des syndicats hydrauliques en faveur de la préservation des milieux aquatiques et de la lutte contre les inondations.

Cette compétence, devenue obligatoire, **représente un enjeu fort pour les années à venir.** Le syndicat Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance aura un nouveau défi à relever en répondant au besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Le futur syndicat Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance est matérialisé avec le contour en trait rouge sur la carte ci-dessous :



LES COORDONNEES DU SYNDICAT

mail : syndicat.rance@wanadoo.fr
Tel Saint-Sernin-sur-Rance :
Lundi et Vendredi : 05 65 99 36 53
Tel Belmont-sur-Rance :
Mardi, Mercredi et Jeudi : 05 65 49 38 50
www.syndicat-vallee-rance.fr

Réglementation des feux et brûlage à l'air libre des déchets verts

L'essentiel

La protection des forêts et des zones boisées contre l'incendie est une priorité départementale compte tenu du ravage des flammes sur la biodiversité et les paysages. L'impact de certaines pratiques sur l'environnement et la santé humaine justifie encore qu'une réglementation particulière soit adoptée.

Ainsi, divers textes réglementent l'usage des différents types de feu, qu'ils proviennent des déchets ménagers, des déchets des professionnels ou encore ceux issus d'une activité agricole.

La pratique de l'écobuage nécessite une attention particulière puisque sa mise en oeuvre suppose de respecter des procédures spéciales en fonction de la période de l'année au cours de laquelle l'opération est envisagée. Le texte de référence à consulter est l'arrêté du 11 juin 2010 de la préfecture de l'Aveyron.

Les réglementations en fonction de la nature du déchet

- Déchets verts produits par les ménages ou les collectivités territoriales :

Les déchets dits « verts » sont ceux issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies, d'arbres ou d'arbustes, d'égagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales.

Relevant de la catégorie des déchets ménagers, **leur brûlage est interdit** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

- Déchets verts des professionnels :

Le Code de l'environnement impose aux personnes qui produisent une quantité importante de biodéchets d'en assurer la valorisation, ce qui exclut toute élimination de déchets verts par brûlage.

Dès lors, les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, transport dans une déchetterie ou par valorisation directe.

- Déchets verts agricoles :

Les déchets verts agricoles sont ceux produits par un exploitant agricole dans le cadre de son activité.

Pour la taille des arbres et des haies, l'agriculteur peut procéder au brûlage des produits de taille des arbres et haies issus de son activité, sur les parcelles dont il est propriétaire ou locataire, sous réserve de ne pas utiliser de produit polluant pour faciliter la combustion (huiles, pneus, etc...).

Pour les résidus de cultures, les règles de conditionnalité de la Politique Agricole Commune (PAC) interdisent de brûler les résidus de pailles, de cultures d'oléo-protéagineux et de céréales.

Les alternatives au brûlage

Diverses études ont démontré que le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que 13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent ou encore à 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière à bois performante. Il convient donc de privilégier des solutions moins polluantes et plus respectueuses de l'environnement et de la santé humaine.

A titre d'exemples, peuvent être cités :

- Le broyage des végétaux : celui-ci peut servir de paillage des parterres pour empêcher la repousse de mauvaises herbes ;

- L'utilisation d'un composteur individuel : certaines collectivités et déchetteries proposent des aides à l'achat d'un composteur.

- Le dépôt en déchetterie : le département de l'Aveyron compte 41 déchetteries.

- La réduction de production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des égagages, etc...

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.



Téléphones / Adresses / Horaires

MAIRIE - 1 Place de la Collégiale

- ◆ **Tél : 05.65.99.62.84** - Mail : mairie@st-sernin.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
Permanence de Mme le Maire : du lundi au vendredi de 9 h à 10 h 30
Sur rendez vous de préférence (05.65.99.62.84 ou 06.07.63.73.06)



- ◆ Permanence de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aveyron (CPAM) :
Le premier jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h 30

- ◆ Permanence du Point Info Séniors : **Le jeudi de 9 h à 11 h**
- ◆ Permanence d'OCTEHA (amélioration de l'habitat) **de 14 h à 15 h**
Mardi 4 juin 2019, Mardi 3 septembre 2019, Mardi 3 décembre 2019

La Trésorerie de St Sernin/Rance est définitivement fermée depuis le 28 février 2018



**Vous devez désormais vous adresser à :
Trésorerie Rance et Rougier
Hôtel de ville
12370 Belmont/Rance**

- ◆ **Tel : 05.65.99.91.33**
Lundi, mardi et jeudi :
8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Fermé mercredi et vendredi

BIBLIOTHEQUE - 9 Rue du Mazel



- ◆ **Tel : 05.65.99.35.67** - Fax (mairie) : 05.65.99.68.54 - Mail : biblio@st-sernin.fr
Horaires d'ouverture :
le lundi de 13 h 30 à 16 h 30
le mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h
le jeudi de 15 h 15 à 18 h
le vendredi de 17 h à 19 h
le samedi de 10 h à 12 h

Bâtiment « gites communaux » - 5 Rue du Mazel



- ◆ Association locale ADMR de St Sernin/Rance
Tél : 05.65.49.01.76 - Mail : stsernin@fede12.admr.org
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 16 h 30

- ◆ Assistante sociale (services du Conseil Départemental de l'Aveyron) : le jeudi de 9 h à 12 h sur rendez-vous - **Tel : 05.65.99.62.04**

Communauté de communes

Bureau de St Sernin - 20 Avenue d'Albi

- ◆ **Tel : 05.65.99.29.11**
Permanences de 14 h à 17 h lundi et vendredi,
9 h à 12 h le mardi, mercredi et jeudi.
- ◆ Contact siège administratif à Belmont/Rance **Tel : 05.65.49.37.80**



DECHETTERIE



**Horaires d'ouverture de la
déchetterie de St Sernin/Rance :**
lundi de 7 h 45 à 12 h,
jeudi de 13 h à 17 h 30,
samedi de 9 h à 12 h



- ◆ **Tel : 05.65.99.29.13** - Fax : 05.65.97.60.77 - Mail : info.st-sernin@roquefort.com
site web : <http://www.tourisme-saintsernin.com>
Horaires d'ouverture :
Juillet et Août : le lundi de 14 h à 18 h, du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h,
le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30.
Hors saison : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

- ◆ Syndicat de la Vallée du Rance et SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
Tel : 05.65.99.36.53 - Mail : syndicat.rance@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
Ce service est également joignable au bureau de Belmont/Rance au 05.65.49.38.50
- ◆ ESSI (Emploi St Sernin Interassociatif) - **Tel : 05.65.97.52.04** - Permanence le mercredi de 10 h à 12 h
Association regroupant 4 associations locales : Familles Rurales, Sport St Serninois, Jeunesse Sportive Vallée du Rance et Maison Familiale Rurale.